

LE RISQUE JURIDIQUE DES ELUS

Objectifs de la formation

Le risque juridique est partout présent dans le quotidien de l'élu municipal, en ce qu'il est intimement lié à notion de responsabilité. Au plan civil comme au plan pénal, la responsabilité de l'élu est susceptible d'être engagée pour des faits rattachables ou non à l'exercice du mandat. Dans ce contexte, il est fondamental que chaque élu dispose d'une connaissance fine des risques liés à l'exercice de ses fonctions ?

Connaître les risques juridiques liés à l'exercice de son mandat d'élu et prévenir la mise en jeu de sa responsabilité et éviter tout contentieux.

Public visé et prérequis

Tout Elu de collectivité territoriale. DGS, DGA
Absence de prérequis.
Tous publics.

Moyens et méthodes pédagogiques

L'intervenant abordera les différents sujets en s'appuyant à la fois sur un socle théorique, et sur des cas concrets (retours d'expérience et jurisprudences). L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé. Supports remis au stagiaire.

Contenu de la formation

Le risque juridique des élus

- 1) Les différents régimes de responsabilités : responsabilités civile, pénale, administrative, et disciplinaire
- 2) La distinction entre faute personnelle et la faute de service.
- 3) La protection fonctionnelle et le régime assurantiel (*actualité loi engagement et proximité*).
- 4) La responsabilité pénale de l'élu
 - les cas de mise en jeu de la responsabilité pénale de l'élu
 - le déroulement de la procédure judiciaire et la connaissance de ses acteurs
 - focus sur les situations à risque pénal (infractions non intentionnelles, atteinte à la probité, infractions financières, marchés publics).
- 5) La responsabilité de l'élu en période de crise : quels risques spécifiques ?

Évaluation/sanction de la formation

Evaluation à chaud des acquis de la formation

Evaluation de la satisfaction de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée : 1 jour soit 6 h

Date :

Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Lieu :

Groupe : 4 à 15 stagiaires